

SICAV TRESOR
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS DE SICAV TRESOR ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 139 884 842 dinars, un actif net de 139 689 398 dinars et un bénéfice de la période de 1 916 735 dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société « SICAV TRESOR », comprenant le bilan au 31 Décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « SICAV TRESOR » arrêtés au 31 Décembre 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.2 des états financiers décrit la méthode adoptée par la société SICAV TRESOR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

Tunis, le 31 Janvier 2022

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2021	31/12/2020
			Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	111 178 638	79 575 370
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		15 826 185	21 075 443
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		94 672 706	52 362 612
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		679 747	6 137 316
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	28 706 205	74 778 625
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		25 997 242	74 778 505
AC2-B	DISPONIBILITES		2 708 963	119
TOTAL ACTIF			139 884 842	154 353 995
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	150 255	68 913
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	45 189	66 167
TOTAL PASSIF			195 444	135 080
ACTIF NET			139 689 398	154 218 915
CP1	CAPITAL	CP1	133 045 921	147 020 137
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	6 643 477	7 198 778
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		803	139
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		7 403 420	7 491 367
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		- 760 746	- 292 728
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0
CP2-E	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0
ACTIF NET			139 689 398	154 218 915
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			139 884 842	154 353 995

ETATS DE RESULTAT COMPARES		NOTE	DU 01/10/2021 AU 31/12/2021	DU 01/01/2021 AU 31/12/2021	DU 01/10/2020 AU 31/12/2020	DU 01/01/2020 AU 31/12/2020
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 451 105	4 623 648	950 891	4 590 481
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		232 526	1 026 062	311 483	1 477 003
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 218 579	3 340 038	639 408	2 847 188
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0	257 548	0	266 290
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	598 708	3 765 708	1 076 810	3 920 014
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0	483 335	230 270	534 902
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		301 526	1 603 155	621 117	2 265 234
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		29 305	871 334	209 183	1 103 638
	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		267 877	807 885	16 240	16 240
	REVENUS DES PLACEMENTS		2 049 813	8 389 356	2 027 701	8 510 495
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	- 185 801	- 772 256	- 207 506	- 799 510
	REVENU NET DES PLACEMENTS		1 864 012	7 617 101	1 820 195	7 710 986
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	- 52 108	- 213 680	- 55 867	- 219 619
	RESULTAT D'EXPLOITATION		1 811 903	7 403 420	1 764 328	7 491 367
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		- 517 588	- 760 746	- 654 837	- 292 728
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 294 315	6 642 674	1 109 491	7 198 639
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		517 588	760 746	654 837	292 728
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		- 43 635	2 926	- 312 528	- 341 834
PR4-C	+/- VAL.REAL./ CESSION DE TITRES		148 468	182 897	422 055	583 612
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0	0	0	0
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 916 735	7 589 243	1 873 855	7 733 145

ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET COMPARES		DU	DU	DU	DU
		01/10/2021 AU 31/12/2021	01/01/2021 AU 31/12/2021	01/01/2020 AU 31/10/2020	01/01/2020 AU 31/12/2020
		Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	1 916 735	7 589 243	1 873 857	7 733 145
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 811 903	7 403 420	1 764 329	7 491 367
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	- 43 635	2 926	- 312 528	- 341 834
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	148 468	182 897	422 056	583 613
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	0	0	0	0
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	- 7 516 643	0	- 7 332 739
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	- 11 619 955	- 14 602 117	- 14 672 110	1 368 272
	SOUSCRIPTIONS	21 785 074	112 957 237	30 099 739	174 335 543
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	21 120 100	109 651 500	29 288 200	170 626 600
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-207 377	-1 555 674	-456 680	-2 770 976
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	155	2 539 461	27	2 499 396
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX. EN COURS(S)	872 197	2 321 949	1 268 191	3 980 523
	RACHATS	-33 405 029	-127 559 353	-44 771 850	-172 967 271
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-32 381 700	-124 023 700	-43 525 000	-168 822 400
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	366 678	1 767 836	676 220	2 718 645
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-221	-2 220 794	-40	-2 590 265
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	-1 389 785	-3 082 695	-1 923 029	-4 273 251
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-9 703 219	-14 529 517	-12 798 254	1 768 678
AN4	ACTIF NET				
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	149 392 617	154 218 915	167 017 167	152 450 237
AN4-B	FIN DE PERIODE	139 689 398	139 689 398	154 218 915	154 218 915
AN5	NOMBRE D' ACTIONS				
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	1 461 923	1 493 029	1 635 397	1 474 987
AN5-B	FIN DE PERIODE	1 349 307	1 349 307	1 493 029	1 493 029
	VALEUR LIQUIDATIVE				
A-	DEBUT DE PERIODE	102,189	103,292	102,126	103,357
B-	FIN DE PERIODE	103,527	103,527	103,292	103,292
AN6	TAUX DE RENDEMENT	1,29%	4,89%	1,14% (*)	4,81%

(*) À la suite du remplacement du taux de rendement annualisé par un taux de rendement de la période, la situation trimestrielle du 31 Décembre 2020 est retraitée pour des besoins de comparabilité.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SICAV TRESOR

PERIODE DU 01.10.2021 AU 31.12.2021

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV TRESOR est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 29 octobre 1996.

La SICAV TRESOR a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV TRESOR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Tunisie Valeurs Asset Management (TVAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion de la SICAV TRESOR ; La Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers arrêtés au 31.12.2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

3-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2021, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2021	% de l'Actif Net
AC1-A. Obligations de sociétés		15 350 295	15 826 185	11,33%
AMEN BANK 2009 A	30 000	598 800	605 465	0,43%
AMEN BANK 2009 B	30 000	598 800	607 444	0,43%
AMEN BANK 2010 SUB	50 000	1 331 500	1 356 920	0,97%
AMEN BANK 2008	10 000	350 000	362 082	0,26%
ATB 2007/1(20 ANS)	20 000	600 000	623 197	0,45%
ATB 2007/1(25 ANS)	31 000	1 363 636	1 418 022	1,02%
ATB 2009/B1	5 000	150 000	154 235	0,11%
ATB SUB 2017 A	22 000	1 760 000	1 853 284	1,33%
ATL 2015/1	10 000	200 000	205 919	0,15%
ATTIJARI LEASING 2015-1/B	10 000	200 000	208 685	0,15%
BH 2009	70 000	1 610 000	1 610 248	1,15%
BNA 2009	10 000	199 600	205 968	0,15%
BTK 2009	50 000	1 331 540	1 394 949	1,00%
CIL 2017/1	30 000	600 000	618 790	0,44%
STB 2008/1	50 000	2 400 000	2 500 024	1,79%
STB 2008/2	2 200	58 019	60 503	0,04%
UIB 2009/1B	40 000	798 400	814 602	0,58%
UIB 2009/1C	30 000	1 200 000	1 225 849	0,88%
AC1-B. Emprunts d'Etat		91 879 625	94 672 706	67,77%
AC1-B.1. Bons du Trésor Assimilables		50 879 625	52 814 302	37,81%
Bons du Trésor Assimilables		50 879 625	52 088 011	37,29%
BTA 6.90-05/2022 (15 ANS)	16 611	17 413 379	18 006 241	12,89%
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS)	35 069	33 466 247	34 081 770	24,40%
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA			726 291	
AC1-B.2. EMPRUNT NATIONAL		41 000 000	41 858 404	29,97%
EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	80 000	8 000 000	8 283 915	5,93%
EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	180 000	18 000 000	18 444 388	13,20%
EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5 000 000	5 043 307	3,61%
EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	100 000	10 000 000	10 086 795	7,22%
AC1-C. Autres valeurs (Titres OPCVM)		673 887	679 747	0,49%
FCP HELION MONEO	1 700	173 857	180 549	0,13%
SICAV AXIS TRESORERIE	4 543	500 030	499 198	0,36%
Total portefeuille titres		107 903 807	111 178 638	79,59%

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 451 105 Dinars** du 01.10.2021 au 31.12.2021, contre **950 891 Dinars** du 01.10.2020 au 31.12.2020 et se détaillant comme suit :

Revenus	DU 01/10/2021 AU 31/12/2021	DU 01/01/2021 AU 31/12/2021	DU 01/10/2020 AU 31/12/2020	DU 01/01/2020 AU 31/12/2020
Revenus des obligations	232 526	1 026 062	311 483	1 477 003
Revenus des Emprunts d'Etat	1 218 579	3 340 038	639 408	2 847 188
Revenus des autres valeurs (Titres OPCVM)	0	257 548	0	266 290
Total	1 451 105	4 623 648	950 891	4 590 481

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :**AC2-A Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021, à **25 997 242 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Certificats de Dépôt, en Dépôt à Terme et en pensions livrées. Il se détaille comme suit :

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Désignation	Emetteur	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2021	% de l'Actif Net
Certificats de dépôt				12 500 000	12 488 818	8,94%
CDP 10J-03/01/2022	BIAT	7,25	5	2 500 000	2 499 195	1,79%
CDP 10J-04/01/2022	BIAT	7,25	3	1 500 000	1 499 275	1,07%
CDP 10J-05/01/2022	BIAT	7,25	5	2 500 000	2 498 390	1,79%
CDP 10J-09/01/2022	BIAT	7,25	8	4 000 000	3 994 853	2,86%
CDP 10J-10/01/2022	BIAT	7,25	4	2 000 000	1 997 105	1,43%

AC2-A-2 Dépôts à Terme:

Désignation	Taux	Banque	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2021	% de l'Actif Net
Dépôt à Terme		BIAT		4 000 000	4 001 271	2,86%
DAT 90J-30/12/2021	7,25	BIAT	1	4 000 000	4 001 271	2,86%

AC2-A-3 Créances sur opérations de pension livrées :

Désignation	Taux	Banque	Date de Jouissance	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2021	% de l'Actif Net
Créances sur opérations de pensions livrées				9 498 772	9 507 153	6,81%
Prise en pension 3925 BTA 6,00% Janvier 2024 11J-30/12/2021	7,25	AMEN BANK	30/12/2021	3 999 822	4 001 433	2,86%
Prise en pension 2107 BTA 7,40% Février 2030 20J-13/01/2022	7,50	AMEN BANK	24/12/2021	1 999 237	2 002 569	1,43%
Prise en pension 2630 BTA 7,40% Février 2030 18J-14/01/2022	7,50	AMEN BANK	27/12/2021	2 499 718	2 502 322	1,79%
Prise en pension 1052 BTA 7,40% Février 2030 20J-17/01/2022	7,50	AMEN BANK	28/12/2021	999 995	1 000 829	0,72%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021, à **2 708 963 Dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.10.2021 au 31.12.2021 à **598 708 Dinars**, contre **1 076 810 Dinars** du 01.10.2020 au 31.12.2020 et se détaillent comme suit:

Revenus	DU 01/10/2021 AU 31/12/2021	DU 01/01/2021 AU 31/12/2021	DU 01/10/2020 AU 31/12/2020	DU 01/01/2020 AU 31/12/2020
Revenus des Bons de Trésor à CT	0	483 335	230 270	534 902
Revenus des Certificats de dépôt	301 526	1 603 155	621 117	2 265 234
Revenus des Autres Placements (Dépôts à Terme)	29 305	871 334	209 183	1 103 638
Revenus des prises en pension	267 877	807 885	16 240	16 240
Total	598 708	3 765 708	1 076 810	3 920 014

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.10.2021 au 31.12.2021 à **185 801 Dinars** contre **207 506 Dinars** du 01.10.2020 au 31.12.2020 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	DU 01/10/2021 AU 31/12/2021	DU 01/01/2021 AU 31/12/2021	DU 01/10/2020 AU 31/12/2020	DU 01/01/2020 AU 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	74 320	308 902	83 002	319 804
Rémunération du dépositaire	37 160	154 451	41 501	159 902
Rémunération des distributeurs	74 320	308 902	83 002	319 804
Total	185 801	772 256	207 506	799 510

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.10.2021 au 31.12.2021 à **52 108 Dinars**, contre **55 867 Dinars** du 01.10.2020 au 31.12.2020 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	DU 01/10/2021 AU 31/12/2021	DU 01/01/2021 AU 31/12/2021	DU 01/10/2020 AU 31/12/2020	DU 01/01/2020 AU 31/12/2020
Redevance CMF	37 159	154 449	41 501	159 900
Impôts et Taxes	5 259	20 843	4 700	22 451
Rémunération CAC	6 773	26 871	6 773	27 118
Jetons de présence	2 360	6 848	1 508	6 000
Contribution sociale de solidarité	0	200*	0	200
Publicité et Publications	476	3 646	1 068	2 892
Charges Diverses	81	823	318	1 058
Total	52 108	213 680	55 867	219 619

* Un montant de 200 Dinars a été reclassé parmi les « Charges Diverses ».

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2021 à **195 444 Dinars**, contre **135 080 Dinars** au 31.12.2020 et s'analysent comme suit :

Note	Passif	Montant au 31.12.2021	Montant au 31.12.2020
PA1	Opérateurs créditeurs	150 255	68 913
PA2	Autres créditeurs divers	45 189	66 167
Total		195 444	135 080

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31.12.2021 à **150 255 Dinars** contre **68 913 Dinars** au 31.12.2020 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31.12.2021	Montant au 31.12.2020
Gestionnaire	62 934	27 565
Dépositaire	24 387	13 783
Distributeurs	62 934	27 565
Total	150 255	68 913

PA2: Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2021 à **45 189 Dinars** contre **66 167 Dinars** au 31.12.2020 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31.12.2021	Montant au 31.12.2020
Etat, impôts et taxes	9 010	11 232
Redevance CMF	12 348	13 782
Provision pour charges à payer	5 700	6 874
Rémunération CAC	11 887	27 194
Jetons de présence	5 582	5 999
Dividendes à payer des exercices antérieurs	663	1 086
Total	45 189	66 167

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2021 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2021 (en nominal)

- Montant : 149 302 900 Dinars
- Nombre de titres : 1 493 029
- Nombre d'actionnaires : 2 531

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 109 651 500 Dinars
- Nombre de titres émis : 1 096 515
- Nombre d'actionnaires nouveaux : 453

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : - 124 023 700 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 1 240 237
- Nombre d'actionnaires sortants : 705
-

Capital au 31.12.2021 : 133 045 921 Dinars

- Montant en nominal : 134 930 700 Dinars
- Sommes non distribuables (*) : - 1 884 779 Dinars
- Nombres de titres : 1 349 307
- Nombre d'actionnaires : 2 279

(*) Les sommes non distribuables s'élèvent à **-1 884 779 Dinars** au 31.12.2021 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-2 282 763
1- Résultat non distribuable de la période	185 822
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	2 926
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres.	182 897
2- Régularisation des sommes non distribuables	212 163
<input type="checkbox"/> Aux émissions	-1 555 674
<input type="checkbox"/> Aux rachats	1 767 836
Total sommes non distribuables	-1 884 779

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmentés des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des somme distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.12.2021 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	7 403 420
Régularisation du résultat distribuable de la période	- 760 746
Sommes distribuables des exercices antérieurs	803
SOMMES DISTRIBUABLES	6 643 477

5. AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par action	31.12.2021	31.12.2020
Revenus des placements	6,218	5,700
Charges de gestion des placements	-0,572	-0,535
Revenus net des placements	5,645	5,165
Autres charges d'exploitation	-0,158	-0,147
Résultat d'exploitation	5,487	5,018
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,564	-0,196
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	4,923	4,821
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,564	0,196
Variation des +/- values potentielles/titres	0,002	-0,229
Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0,136	0,391
RESULTAT NET DE LA PERIODE	5,625	5,180

5-2 Ratio de gestion des placements	31.12.2021	31.12.2020
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0,500%	0,500%
Autres Charges d'exploitation/actif net moyen	0,138%	0,137%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	4,300%	4,685%
Actif net moyen	154 474 647	159 899 476

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV TRESOR est confiée à « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;
- La gestion comptable de SICAV TRESOR ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT » perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er Janvier 2016.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre:

- De conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré;
- De la mise en paiement des dividendes ;
- Du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net, l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er Janvier 2016.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, TUNISIE VALEURS (ayant remplacé BIATCAPITAL à partir du 15/07/2021) perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

5.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportés par la SICAV et ce, depuis le 1^{er} janvier 2016.